

INFORMATION

L'IATA décrit les priorités pour renforcer la contribution de l'aviation à la croissance de l'Afrique

30 juillet 2025 (Nairobi) – L'Association du transport aérien international (IATA) presse les gouvernements africains de prioriser l'aviation comme catalyseur de croissance économique, de création d'emplois, de connectivité et de développement social en améliorant la sûreté, en réduisant le fardeau des coûts et en réglant le problème des fonds des compagnies aériennes bloqués.

« Le secteur de l'aviation en Afrique est un moteur économique essentiel, qui contribue au PIB à hauteur de 75 millions USD et soutient 8,1 millions d'emplois. Le marché de l'aviation sur le continent devrait suivre un rythme de croissance de 4,1 % au cours des 20 prochaines années, et doubler d'ici 2044. L'impact d'une industrie aérienne prospère sur le développement social et économique dépasse en importance la croissance du secteur. Tandis que les gouvernements s'efforcent de prioriser les moyens de réaliser leurs programmes avec des ressources limitées, il est essentiel de reconnaître que le soutien de l'aviation sous-tend l'emploi, le commerce et le tourisme », déclare Somas Appavou, directeur régional, affaires extérieures, de l'IATA pour la région Afrique.

Principales priorités pour l'Afrique

L'IATA a décrit trois priorités clés pour les gouvernements d'Afrique :

- **Amélioration de la sûreté et sécurité de l'aviation** : la mise en œuvre des normes mondiales est essentielle pour obtenir un niveau de sécurité de classe mondiale. Bien que la sécurité se soit améliorée en Afrique, le niveau de sécurité du continent n'atteint pas la moyenne mondiale, pour ce qui est de la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées (SARPS) de l'OACI. En moyenne, le taux de mise en œuvre des SARPS de l'OACI est de 59,49 % parmi 46 des 48 États d'Afrique subsaharienne, ce qui est inférieur à la moyenne mondiale de 69,16 %, la cible mondiale étant de 75 %. Les États doivent agir pour combler cet écart de longue date.

En 2024, les sorties de piste étaient les accidents les plus fréquents parmi les 10 accidents survenus durant l'année. L'IATA appelle à renouveler l'effort des missions des équipes de sûreté des pistes de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) dans les aéroports pour améliorer la performance dans ce domaine, notamment en assurant la mise en œuvre effective des SARPS de l'OACI.

L'IATA demande aussi que les États africains se conforment aux normes mondiales de l'Annexe 13 de l'OACI qui exige la production de rapports d'accident en temps opportun. Sur les 42 accidents survenus en Afrique entre 2018 et 2023, seulement huit ont donné lieu à la publication d'un rapport final.

[L'Audit de sécurité opérationnel de l'IATA \(IOSA\)](#) et [l'Évaluation standard de sécurité de l'IATA \(ISSA\)](#) sont des outils qui renforcent la performance de sécurité des compagnies aériennes, soutiennent la surveillance réglementaire efficace et promeuvent une approche uniforme et basée sur le risque de la sécurité opérationnelle.

- **Réduction des taxes et redevances** : les taxes et les redevances sur le transport aérien en Afrique sont 15 % plus élevées que la moyenne mondiale.

Il est essentiel que les gouvernements comprennent que la plus importante valeur que procure l'aviation est de constituer un catalyseur économique. Le transport de voyageurs et de biens stimule la création d'emplois. Si on détruit la demande avec une fiscalité excessive, on freine le développement économique et social.

Lorsque les redevances sont utilisées pour financer des infrastructures d'aviation critiques, la coordination entre l'industrie et les gouvernements est essentielle. L'objectif doit être de construire des infrastructures d'aviation économiques et adaptables, capables de soutenir la croissance.

- **Éliminer les fonds bloqués** : les compagnies aériennes ne peuvent fonctionner dans un marché si elles ne sont pas en mesure de rapatrier les revenus générés, ce qui est garanti par les traités internationaux et les accords bilatéraux. Les revenus de 1 milliard \$ des compagnies aériennes bloqués par les gouvernements africains (en mai 2025), qui représentent 73 % des fonds bloqués dans le monde, nuisent à la connectivité internationale de l'Afrique.

Les compagnies aériennes dont les fonds sont bloqués réduisent souvent la fréquence de leurs vols et ferment des routes. Pour favoriser les bienfaits économiques et sociaux de l'aviation, les gouvernements doivent respecter leurs obligations internationales et éliminer toutes les barrières qui empêchent le rapatriement des fonds des compagnies aériennes.

« Ces problèmes ne sont pas nouveaux, mais il est urgent de les résoudre. C'est pourquoi l'IATA a lancé l'initiative [Focus Africa](#) en 2023, travaillant en étroite collaboration avec les gouvernements, l'industrie et les partenaires de développement pour obtenir de réelles améliorations en matière de sécurité, d'abordabilité et de connectivité. L'aviation n'est pas un luxe. Elle est une bouée de sauvetage économique et sociale. L'initiative Focus Afrique vise à transformer le potentiel existant en emplois, en croissance et en prospérité », ajoute M. Appavou.

CORSIA

Le [Régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale \(CORSIA\)](#) est un pilier de l'engagement de l'industrie d'éliminer ses émissions nettes, et il en est à mi-chemin de la phase initiale volontaire de déclaration (2024-2026). La déclaration obligatoire va commencer en 2027. En 2025, 129 pays participent au CORSIA, incluant 20 États d'Afrique.

L'IATA presse les gouvernements africains d'assurer le succès du CORSIA comme seule mesure mondiale basée sur le marché pour la gestion des émissions de CO₂ de l'aviation internationale, et d'éviter de mettre en place un ensemble disparate de taxes nationales ou régionales qui entraînerait un cadre politique mondial fragmenté, inefficace et incohérent, et ultimement saperait le régime.

Rendre les Unités d'émissions admissibles (UEA) du CORSIA accessibles aux compagnies aériennes pour leurs obligations de compensation devrait constituer une priorité pour les pays d'Afrique, puisqu'en plus de correspondre à leurs obligations internationales en vertu du CORSIA, cela va directement profiter aux pays en générant des revenus provenant des marchés de carbone, soutenant ainsi le développement et l'emploi tout en attirant des investissements.

- IATA -

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Communications corporatives

Tél. : +41 22 770 2967

Courriel : corpcomms@iata.org

Notes aux rédacteurs :

- L'IATA (Association du transport aérien international) représente quelque 350 compagnies aériennes qui assurent plus de 80 % du trafic aérien mondial.
- Vous pouvez [nous suivre sur X](#) pour être au courant des annonces, des politiques et d'autres informations importantes.
- [Fly Net Zero](#)